

Le mot de l'Ambassadrice

Mes chers compatriotes,

Comme vous le savez, plusieurs rendez-vous importants auront lieu en 2009. Les élections européennes d'abord, qui se tiendront le 7 juin au Danemark comme en France. Moment clé de la vie politique de l'UE, la désignation des députés européens est un rendez-vous incontournable entre l'Union et ses citoyens. Afin de vous permettre de dresser vos procurations pour voter en France, le consul se rendra, du 12 au 15 mai, dans tout le Danemark.

J'ai tenu à ce que le dernier jour de cette tournée, le 15 mai, soient organisés plusieurs événements pour les Français de Fionie : de 14h30 à 17h, l'équipe du consulat vous accueillera chez le consul honoraire à Odense pour vous permettre d'y réaliser toutes les démarches que vous feriez à Copenhague. Puis, à 17h, une réception chez le consul honoraire me permettra de vous rencontrer. J'espère que vous viendrez nombreux, afin de parler de vos vies d'expatriés, du Danemark et de l'Union européenne.

L'un des autres grands événements de l'année sera bien évidemment la COP15 à Copenhague. L'ambassade s'engage fortement dans cette perspective: ainsi, l'ambassade de France est la première ambassade au Danemark à signer un engagement visant à réduire sa consommation électrique. N'hésitez pas à consulter le site de l'ambassade de France, rubrique COP15, qui vous présente tous les événements qui ont lieu dans ce cadre cette année. Internet est un des vecteurs importants de la communication et je suis très attentive, avec mes équipes, à ce que le site de l'ambassade ou mon blog vous informe le plus complètement possible.

Au-delà de ces deux rendez-vous, de nombreux événements vont marquer le printemps : la tenue de la JAPD le 30 mai 2009 au lycée Prins Henrik, la mise en place de la nouvelle loi sur le changement de nom ou encore la réflexion sur la réorganisation de l'Institut français de Copenhague. Sur ce dernier point, je suis heureuse de vous associer au processus en cours pour que l'Institut français, qui assumera toujours les mêmes missions au même endroit, soit plus proche de vous et de vos attentes.

En me réjouissant de pouvoir compter sur vous pour ces différents rendez-vous, je vous prie d'agréer, mes chers compatriotes, l'expression de mes plus cordiales salutations.

Bérengère QUINCY
Ambassadrice de France au Danemark

.Dans cette nouvelle lettre

Le mot de l'Ambassadrice.p.1



La communauté française sur le net...p2-3



L'ambassade de France et changement climatique...p4



Effectuer sa Japd au lycée français....p6



Actualités consulairesp6



Expat in Denmark...p7



L'IFC vous demande votre avis...p7

Pour suivre l'actualité de l'Ambassade au jour le jour :

<http://www.ambafrance-dk.org/>



Cette Lettre du consulat a été rédigée avec la participation de :

Leila NAJEB

LA COMMUNAUTE FRANCAISE AU DANEMARK SUR LE NET

Les Français représentent une population croissante au Danemark puisque sont répertoriés près de 4300 Français au registre des Français établis hors de France par l'Ambassade de Copenhague au 1^{er} Janvier 2009 et ce chiffre n'a cessé d'augmenter (voir *Lettre du Consulat* Octobre 2008).



Internet est devenu un moyen privilégié de communication: facilement accessible, rapidement mis à jour, il permet de toujours être au courant des dernières actualités

- Dans le but d'atteindre et d'informer la communauté française, très active sur le sol danois, l'ambassade de France au Danemark a créé son propre site internet qu'elle met à jour très régulièrement www.ambafrance-dk.org. Tous les services, diplomatiques, culturels, scientifiques, linguistiques ou consulaires ont à cœur d'offrir une information renouvelée et attractive.



- Le ministère des Affaires étrangères et européennes est également très présent sur le net avec les sites diplomonet <http://intranet.diplomatie.gouv.fr/> et celui de la Maison des Français de l'étranger (MFE) <http://www.mfe.org/>.
- Les Associations françaises au Danemark sont aussi très dynamiques sur le net et proposent quasiment toutes un site, présentant leurs activités ainsi qu'un grand nombre d'informations pratiques. Vous pouvez retrouver toutes les adresses sur le site de l'ambassade, rubrique « Présence française » de la section consulaire, à l'adresse : <http://www.ambafrance-dk.org/spip.php?article285>.

Toutefois si la communauté française « réelle » s'avère être pour le moins active au Danemark, qu'en est-il de la communauté « virtuelle » ?

Qu'entend-t-on par communauté virtuelle ?

Par communauté virtuelle, on comprend la communauté internautes qui existe à travers la création de forums et blogs qui permettent à des internautes de publier régulièrement des informations ou « billets » mais aussi de commenter l'actualité sur un sujet particulier. Les Français, ayant vécu ou résidant actuellement au Danemark, ont en effet créé de nombreux blogs et forums afin de faire part de leur expérience personnelle passée ou actuelle.

- C'est ainsi que plusieurs sites ont été publiés afin de présenter un point de vue ou une analyse sur la société danoise, la place des Français dans leur pays d'accueil ou des commentaires personnels. Parmi eux, on peut citer un nouveau site d'information sur l'actualité au Danemark et la francophonie, *Les Nouvelles du Danemark* <http://www.lesnouvelles.dk/>

Forums et blogs : une communauté toujours en mouvement.



- La majorité des blogs et forums est réalisée par des étudiants venus étudier durant un échange universitaire (même si certains décident, une fois leurs études achevées, de s'installer au Danemark) ou par des jeunes actifs venus travailler au Danemark pour une période déterminée.
- Les forums créés par la communauté française permettent aux Français, désireux de venir s'installer dans ce beau royaume d'obtenir des informations sur la recherche d'un logement, d'un travail, sur la fiscalité, sur l'apprentissage du danois, voire même de découvrir comment et où se procurer un vélo à moindre coût mais également de se rencontrer pour des soirées typiquement françaises !

Comment ça marche ?

- Il suffit pour participer aux forums et blogs de s'enregistrer sous un pseudo, avant de poster de nouvelles questions et d'attendre les réponses (en général très rapides).
- Ces sites présentent des impressions et informations très personnelles. Les points de vue exprimés ne sauraient en aucun cas engager l'ambassade ou refléter la position de l'ambassade. Par ailleurs, il s'agit d'une sélection subjective, qui ne prétend pas à l'exhaustivité. De nombreux forums ou blogs de qualité ne sont sans doute pas mentionnés ci-dessous.

Voici une liste de quelques forums très bien faits et toujours actuels où l'on peut discuter avec des Français ou même Danois afin d'en savoir un peu plus sur le Danemark.

<http://www.mfe.org/forums/>

<http://danemark.forumculture.net/forum.htm>

http://www.routard.com/forum_message/1133510/info_danemark.htm

http://forum.virtualtourist.com/discussion-249961-1-1-Travel-0-0-Kbenhavn_Amt-discussion.html

- Pareillement, les blogs demeurent une bonne source d'informations pour les expatriés. Le principe est différent, puisque les personnes qui créent ces blogs ou communément appelés les « blogueurs » racontent leur vie quotidienne au Danemark qu'ils illustrent de photos, évoquent les difficultés ou réussites auxquelles ils sont confrontés à leur arrivée et dans leur quotidien.
- L'Ambassadrice alimente ainsi son propre blog de ses commentaires sur l'actualité, avec un regard français et une certaine liberté de ton (en danois). Par ailleurs, les sites sont de plus en plus nombreux et créés par des Français de toute tranche d'âge, même s'il est vrai que la majorité des blogueurs demeurent les étudiants ou les jeunes actifs.

Voici une liste non exhaustive de blogs existant aujourd'hui sur le Danemark. Même si tous ne sont pas récents, leur utilité reste importante car les informations qui y sont dispensées demeurent précieuses pour les nouveaux arrivants.

<http://blog.politiken.dk/franskpust>

<http://www.expats-blog.com/fr/annuaire/europe/danemark/>

<http://courrierdanemark.wordpress.com>

<http://aros.over-blog.com/>

<http://au-danemark.over-blog.com/>



LE PALAIS THOTT EN BONNE VOIE POUR DES ECONOMIES D'ENERGIE

L'ambassade de France à Copenhague, installée au Palais Thott, l'un des plus beaux monuments historiques de la ville, est très impliquée dans la lutte contre le changement climatique. C'est en ce sens que l'ambassadrice Bérengère Quincy a signé le 17 mars 2009 un accord avec l'agence danoise d'économies d'électricité, Elsparefonden, pour réduire la consommation d'électricité du palais de 15% de 2008 à 2012, contribuant ainsi à économiser 10 tonnes d'émission de dioxyde de carbone.

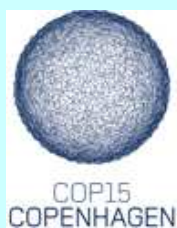


Cet acte « **marque la volonté de la France et son engagement pour réussir à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050** ».

Le Palais Thott est la première ambassade étrangère à Copenhague à signer un accord de ce type, qui s'inscrit dans les efforts d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la France, à travers le Grenelle de l'environnement, et du Danemark, pays hôte du sommet mondial sur le changement climatique (COP 15) en décembre 2009.

L'ambition française est donc grande, mais l'ambassade souhaite « élargir son action à l'ensemble des missions de CO2 en réalisant des travaux sur le chauffage, l'isolation, la réfection des fenêtres et accroître ainsi les économies d'énergie », même s'il reste encore du chemin à parcourir.

Pour montrer son implication, l'ambassade de France a également participé à la 1^{ère} mobilisation internationale pour le climat « 60 minutes pour la planète », le 28 mars 2009, organisée par la WWF en faisant extinction des feux de 20h30 à 21h30 au Palais



La COP 15: de quoi s'agit-il?

La COP 15 est la 15^{ème} conférence des parties organisée dans le cadre de la convention des Nations Unies sur le changement climatique. Cette conférence, qui aura lieu au Bella Center, à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009, a pour but ambitieux de trouver un nouvel accord mondial sur le changement climatique, nécessaire à l'expiration du Protocole de Kyoto en 2012.

Le Protocole de Kyoto (1997) a établi une obligation, pour tous les Etats membres ayant ratifié le traité, de réduction d'émissions de gaz à effet de serre d'une moyenne de 6% à 8% en prenant 1990 comme année de référence.

Les représentations officielles de 192 pays sont attendues à cet événement historique.

Toutes les informations sont disponibles en français et en danois sur le site web de la COP15 <http://en.cop15.dk/> et sur le site de l'ambassade de France, rubrique COP15.

L'Éducation à la citoyenneté (JAPD)



La journée d'appel de préparation à la défense, étape du « parcours de citoyenneté », se déroulera cette année le samedi 30 mai à 9h00 au lycée français Prins Henrik situé à Frederiksberg Allé 22, 1820 Frederiksberg.

La durée prévue de la présentation est de 4 heures, comprenant une présentation des métiers de la défense et une initiation au secourisme.

RAPIDE HISTORIQUE :

La JAPD a été instituée en 1998 avec la loi du 28 octobre 1997 à la place du Service national français alors suspendu par l'ancien président M. Jacques Chirac. Elle est une sorte de substitut au Service national, destiné à assurer un certain nombre des rôles qui lui étaient alors dévolus : citoyenneté, devoir de mémoire, sensibilisation de la jeunesse aux questions de Défense, renforcement du lien armée nation. Depuis 2007, la question européenne est abordée aux travers de la citoyenneté et de la défense.

ORGANISATION ET CONVOCATION :

La JAPD est obligatoire pour tous les garçons et filles de nationalité française entre la date du recensement et l'âge de 18 ans. En métropole, la session de formation dure une journée. Concernant l'étranger, chaque français la reçoit de l'autorité consulaire compétente. Si vous êtes inscrit au Consulat français de Copenhague avec vos parents, vous serez recensé automatiquement avant vos 18 ans et recevrez une convocation pour la JAPD. Les personnes ne pouvant y participer pour un motif valable (problèmes de santé, éloignement, situation scolaire- universitaire-professionnelle...) recevront chez eux un dossier complet recouvrant les enseignements dispensés pendant cette journée.



CARACTERE OBLIGATOIRE DE LA JAPD :

A l'issue de la matinée, un certificat individuel de participation vous sera délivré. Contrairement à l'attestation de recensement, ce document est obligatoire pour passer le baccalauréat mais également pour toute inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique et même pour l'obtention du permis de conduire.

Tournée Consulaire 2009: du 12 au 15 Mai



Afin de permettre aux Français résidant au Danemark d'établir des procurations pour les élections européennes* qui auront lieu le 7 juin 2009, le consul, Yann Delaunay, se rendra chez les consuls honoraires en mai. Vous pourrez également le rencontrer pour lui poser toutes vos questions relatives aux affaires consulaires.

Programme de la tournée :

Mardi 12	Haderslev: 14h30-16h00 M. Niels ARKIL Aastrupvej 19, 6100 HADERSLEV
Mercredi 13	Herning: 10h00-12h30 M. Preben MADSEN Nørrgade 86 -7400 Aarhus: 15h00-17h30 M. Jørgen HANSEN Connect Marketing, Borggade 1-8000 AARHUS C
Jeudi 14	Frederikshavn: 10h00-12h30 M. Anker LADEN- ANDERSEN, Havnepladsen 7-9900 Frederikshavn Aalborg: 15H00-17H00 M. Regner JENSEN Sigurd Müller Vinhandel Otoo Mønstedes Vej 2, 9200 AALBORG SV
Vendredi 15	Odense: 14h30-17h00 M. Søren ASKEGAARD Sadolinsgade 30, 5230 ODENSE M Odense Réception: 17h00-18h00: Réception pour les Français. Madame l'ambassadrice, Bérengère QUINCY, recevra les Français résidant en Fionie lors d'une réception à Odense chez le consul honoraire.

* Pour plus d'informations sur comment établir une procuration au Danemark, visitez notre site web: <http://www.ambafrance-dk.org/spip.php?article1444>



Nouvelles possibilités de changement de nom de famille

Dans le prolongement de la loi du 31 octobre 2004, la réglementation française relative aux noms de famille connaît depuis début 2009 une nouvelle évolution. Il est désormais possible, **dans un nombre précis de cas**, de modifier le nom de famille de vos enfants. Les deux conditions à satisfaire simultanément pour pouvoir bénéficier de cette possibilité : **1) enfant de moins de 18 ans à la date de la déclaration et 2) filiations à l'égard des deux parents n'étaient pas établies au moment de la naissance.** Cela signifie que cette mesure concerne uniquement les **enfants nés hors mariage** et qu'elle ne s'applique pas si les deux parents ont reconnu l'enfant avant la déclaration de naissance*.

Nom qui peut être donné par déclaration de changement de nom :

MERE	Si l'enfant porte actuellement le nom de son père
PERE	Si l'enfant porte actuellement le nom de sa mère
PERE - - MERE	Nom composé des noms des deux parents séparés par double tiret
MERE - - PERE	

Pour toutes les modalités pratiques, merci de vous référer à la page Naissance du site du consulat.



NOUVEAU RESEAU POUR LES EXPATRIES AU DANEMARK « EXPAT IN DENMARK »

Depuis l'été 2008, le réseau « Expat in Denmark » (www.expatin-denmark.com) s'adresse aux expatriés résidant au Danemark.

Ce réseau a été mis en place par la Chambre de Commerce danoise "Dansk Erhverv" ; il a pour objectif de faciliter l'intégration des expatriés au Danemark et de les inciter à rester dans ce pays.

A ce jour, ce réseau compte déjà 1700 membres: expatriés, employés et représentants d'entreprises internationales, employés d'Ambassades, employés au sein d'Organisations Internationales, étudiants étrangers en échange, chercheurs et universitaires... et c'est de toute évidence l'expression d'un réel besoin sur le marché de l'emploi au Danemark.

Anne DROUET-MAJLERGAARD, responsable du Bureau Accueil Emploi (BAE), représente l'ambassade et les intérêts de la communauté francophone au sein de ce nouveau réseau. Cette présence lui permet non seulement de faire connaître les activités du service et de développer le réseau du BAE, mais aussi de faire bénéficier les francophones des initiatives de « Expat in Denmark ».



Ce réseau flexible, informel et dynamique développe ses activités grâce à une plateforme sociale et/ou professionnelle à travers tout le Danemark. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à tous les étrangers installés au Danemark.



L'institut Français vous demande votre avis !!

Cet été, l'IFC, qui propose des cours de langue et une médiathèque en plein centre de Copenhague, réorganise son espace à l'angle de Strøget et de Ny Østergade.

Lieu d'échanges et de rencontres autour de la langue française, l'IFC souhaite connaître vos attentes alors qu'il conduit sa réflexion sur la nouvelle configuration du lieu. Toujours doté de classes de cours et d'une médiathèque, l'IFC est à l'écoute de son public et de ses partenaires pour vous accueillir dans de meilleures conditions encore.

L'Institut souhaite également recueillir vos propositions relatives à de nouveaux cours ou titres (Dvd, livres, cds, revues...) que vous aimeriez trouver à l'institut et à la médiathèque à la rentrée prochaine.



Transmettez vos suggestions à : info@institut-francais.dk!!

CONTACTS

Organismes français à Copenhague	Conseiller AFE
<u>Ambassade de France</u> Kongens Nytorv 4 1050 Copenhague K ☎ 33.67.01.00 Fax 33.93.97.52	Mme Marie-José Caron Adresse : Frederiksberg Allé 5, 1601 Copenhague V mariejosecaron@hotmail.com ☎ 36.75.90.02
Lycée français Frederiksberg Allé 22 A 1820 Frederiksberg http://www.prinshenriksskole.dk ☎ 33.21.20.48 Fax 33.21.23.80	Médecins francophones
Institut Français Østergade 18, 1. og 2. sal 1100 Copenhague K info@institut-francais.dk ☎ 33.38.77.00 Fax 33.38.77.01	Dr. Louise Rasmussen Smallegade 2, 3tv. 2000 Frederiksberg ☎ 38.10.51.80
Associations	Dr. Anne-Marie Bay-Andersen Algade 4, 4000 Roskilde ☎ 46.35.02.03
Copenhague Accueil Présidente : Mme Brigitte Maria copenhagueaccueil@free.fr http://copenhagueaccueil.blogspot.com	Dr. Torben Jahnsen Løgehuset Birkholm Kommenhaven 11 2730 Herlev ☎ 44.92.14.44 (8h-9h30)
Amicale française Présidente Mme Marie-José Hansen hp.hansen@webspeed.dk ☎ 48.14.09.09 Fax 48.14.09.10	Dr. Erik Haarlov , Bryggergården, Flakhaven, Vestergade 11, 5000 Odense C ☎ 66.12.62.13 20.25.38.52
Union des Français de l'étranger - Copenhague : Pascal Badache pascal@ufedanemark.dk - Jutland : Laurent Dorey laurent@ufedanemark.dk ☎ 26 25 12.13 ☎ 20 34 46 15	Adresses utiles
Français du monde- ADFE Président : M. Mongelard adfe-danemark@webspeed.dk	Librairie française "Den Franske Bogcafé" Fiolstræde 16st ☎ 36.99.16.92
Association des francophones de Copenhague www.french.meetup.com	Librairie française d'Aarhus G.M.I.B.S. Klostergade 33 8000 Aarhus C ☎ 86.19.50.42
Association française des aînés résidant à l'étranger Présidente : Mme Delaplace-Lynge ☎ 27.59.23.62	Eglise réformée française Gothersgade 107 1123 Copenhague K ☎ 33.14.97.05
Numéros d'urgence	Agence nationale pour l'emploi: http://www.jobnet.dk
Urgence : 112 SOS Médecins : 70.13.00.41 SOS Dentistes : 35.38.02.51	Service européen pour l'emploi: http://www.eures.dk
Informations générales : http://www.denmark.dk	Systèmes de retraite et pension: http://www.dss.dk
Ambassade du Danemark en France : http://www.amb-danemark.fr	Retrouvez les coordonnées de tous les services de l'Ambassade sur: http://www.ambafrance-dk.org/

La *Lettre du Consulat* est éditée périodiquement par votre consulat afin de mieux vous informer.
 Pour la recevoir directement, par courriel :

- **abonnez vous sur notre site :** <http://www.ambafrance-dk.org/La-lettre-du-Consulat.html>
- **ou contactez-nous par courriel :** consulat@ambafrance-dk.org
ou par téléphone : 33.67.01.61 / 33.67.01.64